



Ce 11 décembre est convoqué un GT indemnitaire.

Les agents de la DGFIP attendaient beaucoup de ce GT et quand on voit son contenu, on ne peut que s'étonner de le voir programmé si tardivement, si ce n'est pour éviter trop de réactions avant le 1er janvier, date à laquelle sont programmées moult restructurations.

Car en fait, la seule raison de la convocation de ce GT dit « indemnitaire », c'est d'entériner les conséquences sur l'indemnitaire du NRP ! En effet, 5 des 6 fiches à l'ordre du jour découlent de cette refonte de notre réseau non désirée par les agents, ni par les élus et les usagers.

Usagers qui selon les enquêtes de la DITP plébiscitent l'accueil à la DGFIP. Celui-là même que la DG cherche à faire disparaître aux profits des plates-formes téléphoniques et des ersatz de services publics genre « fourre-tout » que sont les maisons France Services.

Pour la CGT Finances Publiques, le NRP et la démétropolisation ne sont là que pour justifier la politique de gestion des coûts des services publics. Loin de se satisfaire de ces réformes, la DGFIP sacrifie 1800 emplois en 2021 sur l'autel des suppressions.

La CGT a refusé et refuse de participer aux discussions qui ont repris sur le NRP et la démétropolisation ; ce GT n'est qu'informatif et n'a d'existence que pour justifier ces restructurations non voulues par les agents.

fichiers:



[Télécharger communiqué_gt_indemnitaire_10_12_2020_v2.pdf](#) (335.24 Ko)

Public: [GT 2020](#)

[Rémunérations](#)

- [=A](#)
- [±A](#)

- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
